

Séance du conseil communal du 2 avril 2025

Présents :

Bourgmestre : Goeres Jill

Échevins : Classen Norbert et Wohlfart Nathalie

Conseillers : Bohnenberger Emile, Kartheiser Gilles, Pesch Max, Schmit Nico, Wintersdorf Bibi

Secrétaire : Kring Alain

Absent excusé : Fisch Laurent

Le conseiller communal Laurent Fisch avait donné une procuration écrite au conseiller Max Pesch pour voter en son nom et participer aux discussions.

En début de séance, le conseil communal a décidé à l'unanimité d'ajouter à l'ordre du jour, au point 7, l'approbation de deux devis concernant le projet Hanner Bra.

Ordre du jour

1. Signature des délibérations de la dernière séance
2. Approbation d'un acte notarié
3. Approbation d'un plan de répartition
4. Approbation de la convention avec l'association « Eng nei Uergel fir d'Becher Kierch a.s.b.l. ».
5. Adaptation de la convention avec le Ministère du Logement pour la mise en œuvre du Pacte logement 2.0.
6. Demandes de subventions
7. Questions et communications des membres du conseil communal et des citoyens

Point 1 : Les résolutions de la séance du 12 février 2025 ont été adoptées par tous les membres du conseil communal.

Point 2 : La commune a acheté plusieurs terrains à Rippig, au lieu-dit «Beim Kellerbour», de Monsieur Marco Nosbusch. La superficie totale est de 2 hectares 6 ares et 89 centiares et le prix d'achat s'élève à 36.000 €. L'achat des parcelles concernées a été effectué dans l'intérêt de la protection de la source d'eau potable « Kellerbour » à Rippig. L'acte notarié correspondant, établi par le notaire Max Welbes, a été approuvé par tous les membres du conseil communal.

Point 3 : Le plan de morcellement du terrain situé à Hemstal, am Duerf, inscrit au cadastre sous le numéro 639/2300, déposé par la famille Goettsch de Hemstal en 2024 et approuvé par le conseil communal le 14.03.2024, a dû être légèrement modifié. Le plan de morcellement adapté a été approuvé par tous les membres du conseil communal.

Point 4 : Le nouvel orgue pour l'église de Bech, acheté en 2024 par l'association « Eng nei Uergel fir d'Becher Kierch » pour un montant de 41.098,00 €, est désormais installé et fait partie intégrante de l'édifice religieux. Dans une convention conclue entre le collège échevinal et l'association, il a notamment été stipulé que l'orgue deviendrait la propriété de la commune et que l'entretien futur serait à sa charge. Le texte correspondant a été approuvé à l'unanimité.

Point 5 : Un avenant à la convention initiale avec le ministère du Logement pour la mise en œuvre du Pacte logement 2.0. a été approuvé par l'ensemble des membres du conseil.

Point 6 : Demandes de subventions :

En application des dispositions du règlement de subsides adopté par le conseil communal le 3 juillet 2024, la commune de Bech prend à charge la moitié des frais de réparation et d'acquisition des instruments de musique, avec un maximum de 1.500 €, ainsi que des uniformes. Selon le décompte de l'année 2024 présentée par l'association « Bech-Berbuenger Musek », la société de musique reçoit donc un montant total de 2.034,33 €.

Point 7 : Dans le cadre des travaux de construction de la nouvelle salle de spectacle et de la transformation de la salle des fêtes existante Hanner Bra à Bech, il s'est avéré nécessaire de remplacer les installations de douches au sous-sol. Les devis correspondants, qui s'élèvent à un montant total de 21.472,67 €, ont été acceptés par l'ensemble des membres du conseil communal.

Point 8 : Questions et communications des membres du conseil communal et des citoyens

Le conseiller Emile Bohnenberger s'est renseigné auprès du collège des bourgmestre et échevins de l'avancement des différents projets.

La bourgmestre Jill Goeres et l'échevine Nathalie Wohlfart, représentantes au SYNECOSPORT, ont expliqué que le projet de construction d'un bâtiment modulaire et de surélévation de la Maison Relais sur le campus scolaire de Berbourg est en phase de planification détaillée et que les travaux commenceront au plus tôt en 2026.

La bourgmestre Jill Goeres a informé le conseil communal qu'un atelier citoyen sur le plan directeur 2035 aura lieu le mercredi 23 avril 2025. Lors de cette réunion, les priorités pour l'avenir seront collectées et filtrées en collaboration avec les citoyens. Les conseillers communaux Bohnenberger, Wintersdorf et Kartheiser ont exprimé leur déception quant au fait que le conseil communal n'ait pas été impliqué plus tôt dans ce processus et n'ait été informé que maintenant de cet atelier citoyen.

L'échevin Norbert Classen a donné des informations sur l'avancement des travaux de la source Schlamfuhr à Bech, où les travaux seront probablement terminés en 2027.

En outre, l'échevin Classen a fait savoir que les planifications avec le syndicat intercommunal d'assainissement SIDEST pour la construction d'un collecteur et d'une nouvelle station d'épuration commune avec la commune de Manternach progressaient et qu'une solution était en vue.